



## Autorisation de Captation et de Diffusion de l'Image

*This document is issued in French. For the English version, you can access a read-only copy here  
<https://www.rainbowschoolparis.com/policies--protocols.html>.*

*La loi impose aux établissements scolaires de solliciter une autorisation chaque fois que ces derniers, par le biais des instituteurs et enseignants, souhaitent photographier et/ou filmer les élèves dans le cadre des activités scolaires et extra scolaires.*

*Si vous préférez ne pas remplir cet imprimé, aucune prise de vue de votre enfant ne sera effectuée, ce dernier n'apparaîtra sur aucun support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.).*

**Description du projet pédagogique dans le cadre duquel la présente autorisation est requise :** *Activités en classe et dans l'école avec tout le personnel de Rainbow School Paris et Rainbow PreSchool*

Scolarisé(e) à l'école Rainbow School Paris (92), déclare autoriser l'école Rainbow School Paris à :

1. Photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité scolaire ou extra-scolaire visée par le projet pédagogique décrit supra, et ce, dans la limite maximale d'un an suivant l'année suivant l'année en cours.
2. Reproduire et diffuser en partie ou en totalité ces images sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, site internet de l'école Rainbow School Paris etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir.

Cette autorisation est consentie avec les réserves suivantes (\*Sélectionnez les options applicables) :

- Floutage du visage ; (\*)
- Image de groupe exclusivement ; (\*)
- Pas de mention du nom ; (\*)
- Pas de mention du prénom. (\*)

Cette autorisation est refusée.

**Il est entendu que la Rainbow School Paris s'engage sur les points suivants :**

Les images ou vidéos ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La photographie, la vidéo de même que la légende les accompagnant le cas échéant, ne pourront porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'enfant.

En aucun cas, la Rainbow Pre School Paris ne cédera les images à des tiers.

Quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il n'y aura aucune rémunération de ou par la Rainbow Pre School Paris pour l'utilisation des images.

Faire suite à la demande d'exercice du droit à l'oubli de l'enfant dont l'image ou la voix figurerait sur les supports ou captations concernés.

A toutes fins utiles, la Rainbow School Paris précise que sa responsabilité ne saurait être engagée s'agissant de l'utilisation par des tierces personnes<sup>1</sup>, de l'image de votre enfant, à laquelle vous auriez préalablement consentie.

*J'ai pris connaissance des conditions de la Captation et de la Diffusion de l'Image et je m'engage à les respecter.*

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

**Signatures obligatoires des deux parents titulaires de l'autorité parentale ou du tuteur légal, précédée (s) de la mention « lu et approuvé » :**

Parent :

Parent :

Le tuteur légal :

<sup>1</sup>Qu'il s'agisse de d'autres enfants qui utiliseraient la photo de votre enfant sur internet, ou d'un autre parent d'élève qui utiliserait et/ou diffuserait l'image de votre enfant sur internet, sans accord préalable de votre enfant (si majeur) ou du représentant légal (si mineur).